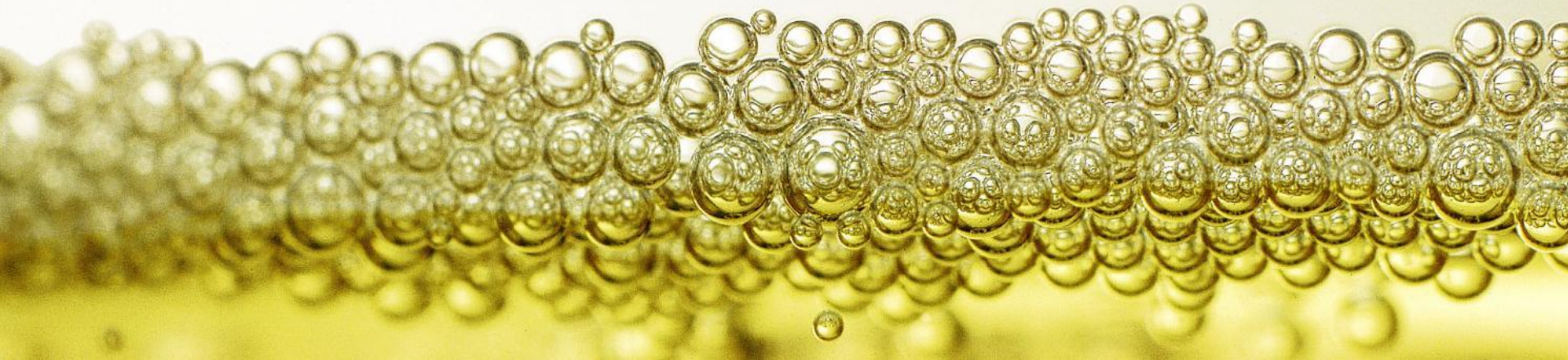




MODE DE CONDUITE ET ENHERBEMENT

LES VIGNES SEMI-LARGES

JANVIER 2026



PROJET MODE DE CONDUITE ET ENHERBEMENT : LES VIGNES SEMI-LARGES (VSL)



Mise en place, dès les années 80, d'expérimentations portant sur de nouveaux modes de conduite, en rupture totale avec les exigences du cahier des charges de l'AOC.

Objectifs

- accompagner la transition agroécologique,
- contribuer à l'adaptation du vignoble au Changement climatique,
- tout en conservant la qualité et la typicité des vins,
- et en préservant la durabilité économique des exploitations.

Les Vignes en Lyre

Suivi expérimental

1986 => 2004

Densité

2 700 à 3 000 ceps/ha

Résultats

Temps de travaux élevés

Mécanisation compliquée

Rendement jugé trop faible

Qualité des vins équivalente

Les premières VSL

Les sites

Plumecoq (PN et CH, 1995)

Essoyes (PN, 1995)

Densité

3 800 ceps/ha

Premiers résultats

Rendement et qualité satisfaisants

Travail facilité

Le projet

Mode de Conduite et Enherbement (MCE)

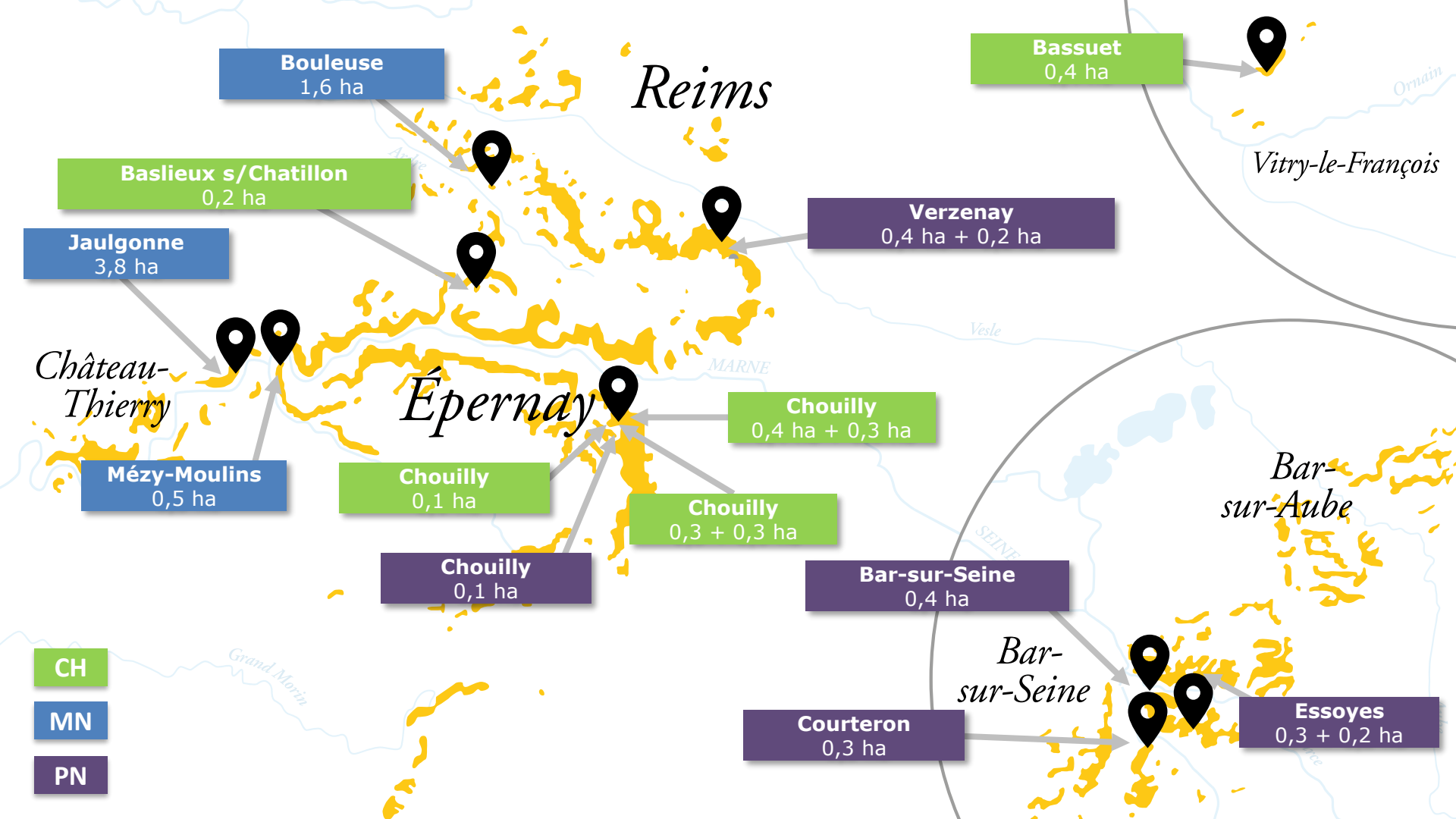
Document de synthèse (2003)

Etat des lieux et perspectives en physiologie et mode de conduite de la vigne

Objectifs

Essais de VSL enherbées pour :

- favoriser la transition agroécologique
- tester le système comme levier d'adaptation au réchauffement climatique
- faciliter les travaux mécaniques et manuels



REF

VSL

Caractéristiques

Entre rangs : 1,8 m à 2,2 m

Entre ceps : 0,9 à 1,2 m

Plantation ou arrachage 1/2 rang

Densité : 3 790 à 6 170

Fil lieur : 50 à 60 cm

Hauteur : 2,0 à 2,2 m

Taille : cordon permanent, guyot couché ou arqué, simple et double

Mode de conduite et enherbement

VSL enherbées

Des Vignerons et des Maisons & l'INAO

Vincent Legras ; Rémy Legras ; Bernard Lonclas ; Jean-Louis Normand ; Séverine et Fabien Mathieu ; Alain Demets ; Champagne Roederer ;
Champagne Moët et Chandon ; Champagne Mumm

- Etudes agronomiques et œnologiques
- Aspects environnementaux (ACV)
- Aspects technico-économiques
- Etude ergonomique (MSA)
- Etude paysagère (Unesco)
- Etudes complémentaires : enracinement, impact cépages
- Conclusion et perspectives



CONCLUSION GÉNÉRALE





Impact environnemental réduit (– 20 %)

Les VSL facilitent l'atteinte d'objectifs majeurs de la profession en 2025

- Tendre vers le zéro herbicide
- 50% de pesticides
- 25% d'émissions de carbone en 2025
- Net Zéro Carbone en 2050



Adaptation au changement climatique

Sensibilité au gel de printemps ▼

Acidité totale ▲

Réponse à la contrainte hydrique avec taux d'enherbement supérieur

Sensibilité grêle et échaudage ▲



Qualité et typicité des vins

250 dégustations

2/3 fois, pas de différence significative

1 fois sur 3 (37 %), pas de préférence

Profils aromatiques jugés proches

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS EN SYNTHÈSE

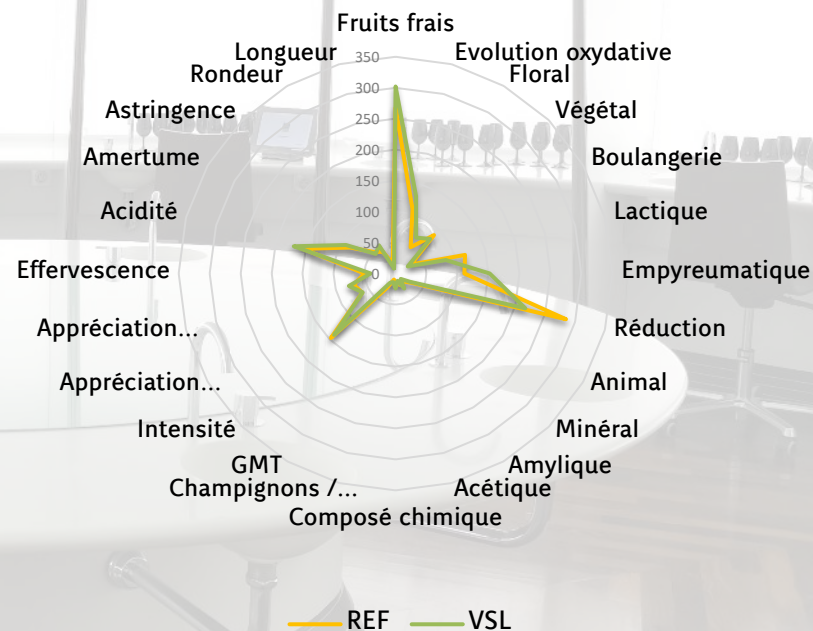
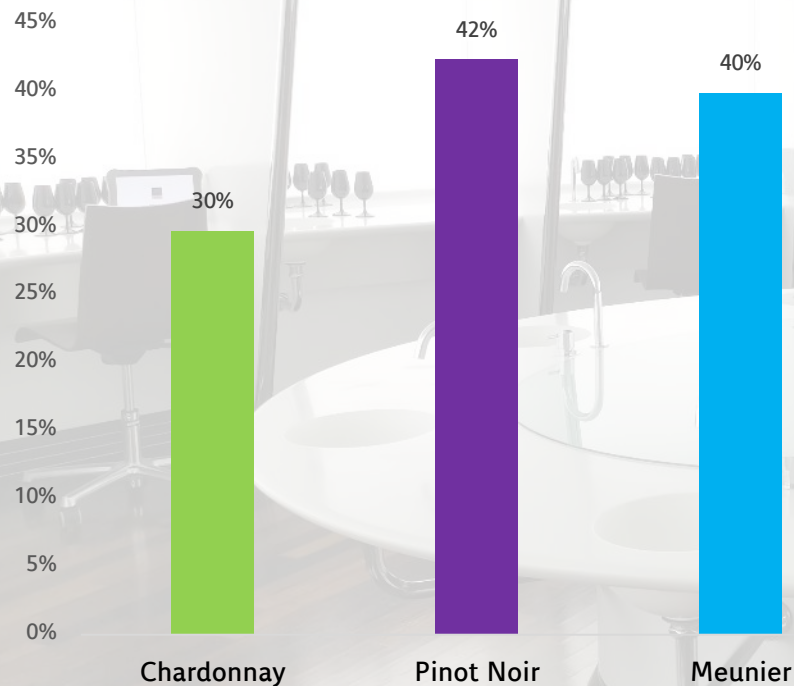


Paramètres analytiques des moûts

2000-2019 (17 sites)

Paramètres	VSL	REF
Degré potentiel (% vol.)	10,2	9,9
Acidité totale (gH ₂ SO ₄ /L)	8,1	7,8
Acide tartrique (gH ₂ SO ₄ /L)	8,1	8,1
Acide malique (g/L)	6,4	6,0
pH	2,94	2,97
Potassium (mg/L)	1 259	1 250
Azote ammoniacal (mg/L)	91	85
Azote total (mg/L)	286	268
S/A	21,5	21,3

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS EN SYNTHÈSE





Impacts économiques

Rendements ▼ (- 18 %)

... mais 12 400 kg/ha en moyenne avec enherbement supérieur

Coûts de production ▼

exploitation du vignoble : - 20 %

constitution du vignoble : - 25 % à - 50 %

PRINCIPAUX RÉSULTATS TECHNIQUES



CH	REF (2008-2019)	VSL (2008-2019)
Rendement en kg/ha	18719	13892
Nb grappes/m ² estimé	14,0	9,8
PMG estimé en g	143	142
Indice biomasse en g/m ²	371	282
Rapport Feuille / Fruit (SFE/PR)	0,58	0,58

PN	REF (2008-2019)	VSL (2008-2019)
Rendement en kg/ha	13898	10793
Nb grappes/m ² estimé	11,5	8,2
PMG en g estimé	127	137
Indice biomasse en g/m ²	317	297
Rapport Feuille / Fruit (SFE/PR)	0,77	0,74

Meunier	REF (2008-2019)	VSL (2008-2019)
Rendement en kg/ha	10317	7988
Nb grappes/m ² estimé	10,7	6,9
PMG en g estimé	108	133
Indice biomasse en g /m ²	322	304
Rapport Feuille / Fruit (SFE/PR)	0,91	0,90

Différences de rendements très marquées entre cépages.

- productivité intrinsèque des cépages,
- effets du terroir,
- accidents climatiques et physiologiques
- pratiques des viticulteurs.

Ecarts moyens de rendement

CH 25% ; PN 22 % ; MN 23 %

Rapport SFE/PR plus favorable pour MN et PN



Ergonomie et confort de travail

Etude préliminaire réalisée par MSA en 2019

Limitation des TMS

Risques nouveaux (notamment pour palissage) ?





Impact paysager

Etude réalisée par cabinet d'études paysagiste en 2019

Impacts majoritairement neutres à positifs avec un bilan global qui penche vers la plus-value paysagère

Pas de modification fondamentale du tryptique "Plateau/Côteau/Plaine"

Pas de remise en cause de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)



Les VSL : un nouveau point de vue sur les vignes champenoises...

Les étapes :

- Remise de la synthèse en novembre 2020
- Remise du dossier complet en janvier 2021
- Phase de présentation, de réflexion et de décisions
- Dépôt à l'INAO par l'ODG
- PNO et gestion des recours (6 mois)
- Remise de rapports complémentaires
- Intégration au CDC en 2022

Que dit le cahier des charges de l'AOC Champagne? Quelles modifications ?

Pas de densité de plantation unique, mais des fourchettes d'écartement entre pieds et entre rangs

Modification du cahier des charges pas uniquement sur les VSL mais **élargissement des possibilités des densités de plantation. Chaque vigneron peut ainsi s'adapter au mieux à son contexte de production** avec la possibilité de plantations plus ou moins denses qu'auparavant

	Avant	Après
Ecartement entre pieds	de 0,9 m à 1,5 m	de 0,7 m à 1,5 m
Ecartement maximal entre rangs	1,5 m	2 m
Somme max. des écartements entre rangs et entre pieds	2,5 m	3 m
Densité Min - Max	6 666 – 11 111	5 000 – 14 200
Arrachage 1 rang sur 2	interdit	interdit



Autorisation de l'arcure en VE et VSL



En définitive...

- Réelle opportunité de réduire significativement l'empreinte écologique de la filière,
- Élément de la « boîte à outils » pour s'adapter au CC, sans constituer à priori un levier majeur,
- Rendement moyen inférieur, en lien avec densité plus faible et un enherbement plus élevé mais correspondant au rendement de l'AOC et avec compression des coûts de production,
- 2024 : 74 ha plantés 2025 : 95 ha plantés
- 10 à 15 % des surfaces plantées par an se font en VSL



**Le Comité Champagne
vous remercie de votre attention**

